

Communiqué de presse

Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 8 février 2012

Paris (France) – 14 février 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire d'InfoVista réunie extraordinairement le 8 février 2012 a notamment décidé, aux termes de sa quatrième résolution, la distribution, à titre exceptionnel, d'une somme en numéraire de 1,40 euro pour chacune des actions composant le capital social d'InfoVista prélevée à hauteur de 1,33 euro par action sur le poste « Prime d'émission » et à hauteur de 0,07 euro par action sur le poste « Report à nouveau ».

Il est précisé que les actions auto-détenues par InfoVista à la date de mise en paiement ne donneront pas droit audit versement et que le montant de la distribution afférente aux actions auto-détenues sera affecté au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux termes de la résolution susvisée, le Conseil d'administration d'InfoVista réuni le 8 février 2012 a arrêté le calendrier et les modalités de mise en paiement de cette distribution exceptionnelle résumés dans le calendrier ci-dessous :

Annonce à Euronext	Dernier jour de négociation droit attaché	« Ex-date » (1)	« Record date » (2)	Date de paiement
8 février 2012	8 février 2012	9 février 2012	13 février 2012	14 février 2012

- (1) Ex-date : date (début du jour de bourse) à partir de laquelle la négociation sur le titre sous-jacent s'effectue hors distribution
- (2) Record date : date à laquelle les positions sont arrêtées par le dépositaire central (à la fin du jour de bourse, après dénouement) afin de déterminer les comptes des ayants droits à l'opération de distribution (RD soir)

Contacts

InfoVista

David Forlizzi

Directeur Financier

+1 703-707-1768

+33 1 64 86 79 52

dforlizzi@infovista.com